

Communication du 27 juin 2006



Le Comité de la Société des rédacteurs et du personnel de la *Tribune de Genève* ainsi que le directeur de la presse régionale d'Edipresse Suisse et l'éditeur-délégué de la *Tribune de Genève* ont répondu ce matin à la convocation de la Chambre des Relations collectives du Travail.

Après avoir entendu les parties, le président de la Chambre a considéré que le litige apparu ces derniers jours était proche d'être circonscrit. Grâce aux mesures d'incitation aux départs volontaires ou à la réduction volontaire du temps de travail, le nombre de licenciements prévu au sein de la *Tribune de Genève* devrait en effet rester très limité. Au vu des circonstances, a estimé le président de la Chambre, des mesures de combat telles qu'une grève n'ont pas lieu d'être. Il a invité les parties à poursuivre les efforts d'information mutuelle, et à respecter strictement les consignes de confidentialité quant aux renseignements donnés par la direction, seul moyen de restaurer la confiance. La Chambre s'est déclarée à disposition au cas où une nouvelle intervention de sa part apparaîtrait judicieuse.

La direction d'Edipresse se réjouit du rôle positif et apaisant joué par la Chambre, qui a contribué ainsi à éviter des mesures de combat jugées inutiles et disproportionnées par la direction de la *Tribune de Genève*. Elle s'engage à poursuivre sa politique d'information et de dialogue, particulièrement nécessaire dans la période de profonde mutation que connaît la presse régionale.

Michel Horwath
Responsable de la Communication, Groupe Edipresse
email : michel.horwath@edipresse.com
Tél. 079/695 05 52

Pour tout renseignement :
Antoine Exchaquet , éditeur-délégué de la *Tribune de Genève*
email : antoine.exchaquet@edipresse.ch
Tél. 079/217 15 59

